

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 09-426-1932 complétant et modifiant certaines dispositions de la loi du 9 mars 1928 portant révision du Code de justice militaire pour l'armée de terre.

n° 09-426-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 mai 1932

Numéro JO
n° 426 du 31/05/1932

Date du numéro
31 mai 1932

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu la loi du 4 mars 1932, complétant et modifiant certaines dispositions de la loi du 9 mars 1928, portant révision du Code de justice militaire pour l'armée de terre

Vu la dépêche du Ministre des colonies, n° 864 1/1, du 9 mars 1932,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulguée à la Côte française des Somalis la loi du 4 mars 1932 susvisée, complétant et modifiant certaines dispositions et la loi du 9 mars 1928 portant révision du Code de justice militaire pour l'armée de terre.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, pu blié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

ANTONIN.